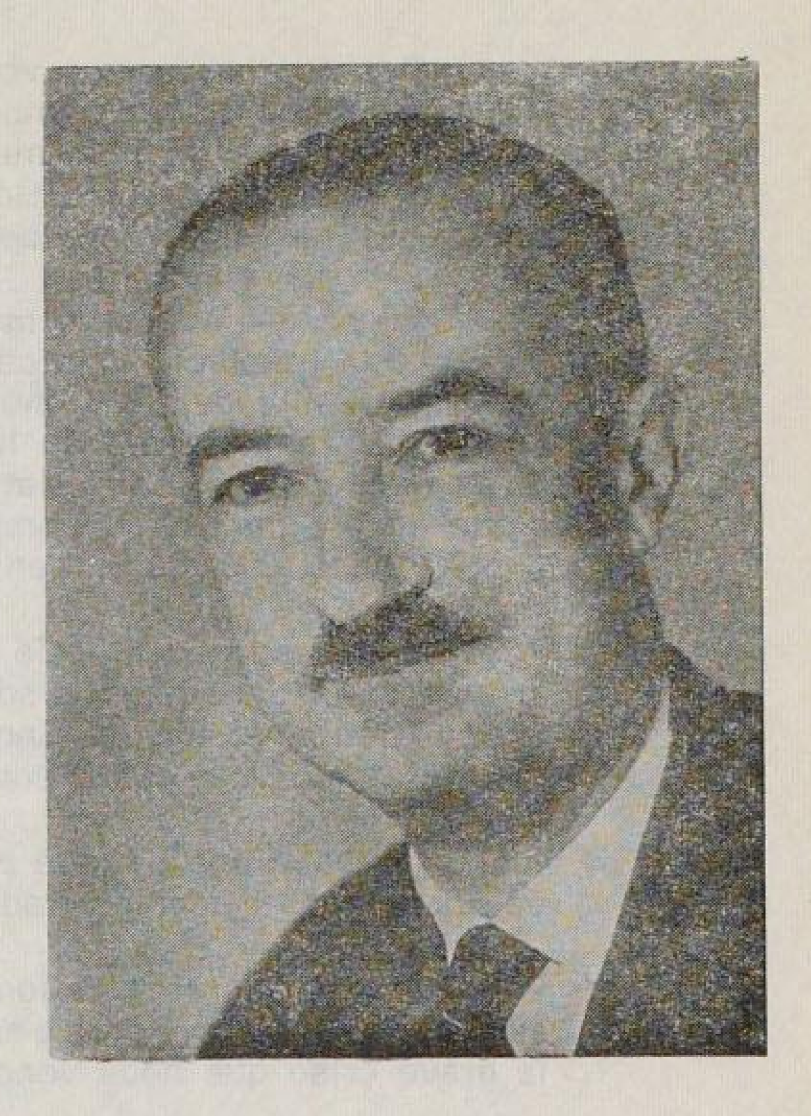
DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

3me CIRCONSCRIPTION — SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 23 Juin 1968



Chères Électrices,

Chers Électeurs,

Il y a quinze mois, je m'adressais à vous pour la troisième fois et vous m'aviez magnifiquement renouvelé votre confiance. A cette époque — à moins que certaines méthodes de gouvernement soient modifiées — j'avais des doutes quant à la durée de cette législature.

Les événements m'ont malheureusement donné raison, et d'une manière plus rapide et plus brutale qu'il n'était possible de le prévoir.

Malgré les avertissements multiples qui lui étaient donnés par le Parlement, les divers syndicats : agriculteurs, ouvriers, cadres, etc..., le Gouvernement persistant à décider toujours seul (pour les « Ordonnances », par exemple), multipliant pour cela les votes bloqués ; on en est arrivé, petit à petit, à une explosion de mécontentement quasi unanime dans toutes les catégories de Français : professeurs, agriculteurs, cadres, étudiants, ouvriers, fonctionnaires, anciens combattants, etc...

Je suis sûr que si le Gouvernement avait accepté de discuter et d'accorder certaines concessions, dont il semble aujourd'hui seulement découvrir la nécessité, on aurait évité le climat révolutionnaire du mois dernier et de pénibles affrontements dans la rue.

J'ai voté le 22 mai la motion de censure concernant la situation économique, sociale et universitaire. **Alors que dans presque tous les arrondissements de France on enregistrait, surtout depuis un an, la fermeture d'usines, l'augmentation des faillites, l'accroissement du chômage, l'augmentation des charges fiscales de toutes sortes, est-ce que, en toute conscience et sans parti-pris, je pouvais approuver une politique économique et sociale qui nous avait amenés là ?**

Si certains doutaient des motifs qui ont dicté ma conduite, **je leur demanderai de lire les déclarations, lettres et discours de membres éminents de la majorité inconditionnelle, tels que : R. Capitant, E. Pisani ou Giscard d'Estaing.**

Dans sa lettre de démission, **R. Capitant** écrivait : **« N'ayant pas réussi à convaincre le groupe (U.D. Ve) de voter la motion de censure... ne pouvant me résoudre à accorder ma confiance à des Ministres dont les fautes ont mis en danger le régime... je me vois contraint de donner ma démission de l'Assemblée Nationale. »** C'est très clair.

De leur côté, MM. Pisani et Giscard d'Estaing, membres de cette même majorité, ont prononcé de véritables réquisitoires (voir le « Journal Officiel »), et je vous assure que nombreux étaient les députés de la majorité qui raisonnaient de même. Enfin, la meilleure preuve que le Gouvernement était jugé responsable de la situation et de n'avoir pas su éviter la crise, c'est que **le Général de Gaulle l'a lui-même censuré en remplaçant huit Ministres et en en changeant de postes plusieurs autres.**

Depuis dix ans que vous me connaissez, vous savez que **je n'ai jamais voulu être un « député-robot »** votant n'importe quoi — tout en pensant le contraire. J'ai toujours voulu agir en homme libre : libre de mes votes et n'ayant de comptes à rendre qu'à mes électeurs.

Je soutiendrai tout Gouvernement respectueux des institutions républicaines, qui permettra au Parlement de jouer son rôle comme le prévoit la Constitution.

En ce qui concerne ma position vis-à-vis du Parti Communiste, je croyais bien inutile d'avoir à la préciser, mais certaines réflexions m'ont été rapportées et me font un devoir de confirmer ceci : depuis trente-trois ans que, pour la première fois, un mandat électif m'a été confié, **j'ai toujours été en lutte avec le Parti Communiste, qu'il s'agisse d'élections communales, cantonales ou législatives.** Ce n'est pas maintenant — sachant les dangers qu'il représente encore malgré l'apparence trompeuse qu'il se donne — que je lui ferai la moindre confiance. Puisque certains semblaient en douter, je leur donne cette assurance formelle.

En ce qui concerne le **camp de Fontenet,** après de longues négociations, nous sommes arrivés à un accord pour son utilisation. **Je suis le Président du « Syndicat Intercommunal pour le reconversion du Camp de Fontenet »,** qui a acheté les installations de l'armée américaine et qui va signer l'acte d'achat de la zone industrielle d'environ 30 hectares.

De plus, une Société a été créée : la **« Compagnie Industrielle de Fontenet »,** au capital de 50 millions d'anciens francs.

Les dernières élections législatives ne datant que de l'an dernier, ce que je voulais surtout faire aujourd'hui, c'est vous faire connaître mon point de vue politique à la suite de la grave crise que nous venons de traverser.

Je ne suis pas un nouveau venu, vous savez que **je désire par-dessus tout l'ordre et la Paix (intérieure et extérieure), la justice et le droit au plein emploi pour chacun, le droit pour les agriculteurs d'avoir un niveau de vie équivalent à celui des autres catégories de Français, et le maintien de l'exploitation familiale.**

Les **Anciens Combattants,** les **Bouilleurs de Cru** savent combien j'ai pris leur défense.

Les **Enseignants** savent qu'à chaque occasion je me suis inquiété de leurs problèmes et suis intervenu notamment pour éviter la fermeture d'écoles.

Pour tous les **Commerçants** et **Artisans,** les **Retraités,** les **Rapatriés,** les **Vieillards,** je maintiens ce que j'écrivais en 1967.

Je demeure plus que jamais partisan des **Etats-Unis d'Europe.** S'ils existaient déjà, nous n'aurions pas à craindre une nouvelle poussée du Nazisme en Allemagne.

CHÈRES ELECTRICES, CHERS ELECTEURS,

Ayant conscience d'avoir, depuis dix ans, rempli de mon mieux le mandat que vous m'avez confié, je suis persuadé que vous me renouvellerez votre confiance, **car vous savez que je connais vos problèmes et ceux de notre circonscription.**

Comme d'habitude, je serai toujours à votre disposition pour vous aider. **Vous pouvez compter sur moi.**

Cette fois-ci encore, **mon ami Jacques COLAS,** Conseiller Général, Maire de Saint-Jean-d'Angély, est mon suppléant.

VIVE LA CIRCONSCRIPTION DE SAINT-JEAN-D'ANGELY !

VIVE LA REPUBLIQUE ET VIVE LA FRANCE !

André BRUGEROLLE

Député sortant.

IMP FERCHAUD - MATHA - TEL 126

Attention ! Ne rayez aucun nom, le bulletin serait nul.